



RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Prénom : Nom :
 Date de naissance : / / Régime allocataire : [] général [] agricole
 Régime alimentaire particulier :
 Autres remarques :

ADHÉSION / INSCRIPTION-S

Je soussigné-e, agissant en qualité de père / mère / tuteur légal, inscris mon enfant au-x stage-s :

STAGE	DATES	MONTANT
Adhésion à l'association	septembre 2019 à juillet 2020	5, 10 ou 15€
Stage Hip - Hop	du 6 au 10 juillet 2020 (5 jours)	
Stage Lego Motion	du 6 au 10 juillet 2020 (5 jours)	
Stage Engage toi !	du 6 au 10 juillet 2020 (5 jours)	
Stage Musique	du 13 au 17 juillet 2020 (4 jours)	
Stage Percu' corporelles	du 13 au 17 juillet 2020 (4 jours)	
Stage Improvisation	du 13 au 17 juillet 2020 (4 jours)	
TOTAL		

Quotient familial : € (à calculer avec un animateur de l'association à partir de votre avis d'impôt).

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des stages et l'accepter.
- J'atteste avoir pris connaissance des règles sanitaires des stages et les accepter.
- Je déclare que mon enfant a bien satisfait aux obligations en matière de vaccination.

AUTORISATIONS

- J'autorise mes enfants à emprunter tout mode de transport choisi par les animateurs durant les temps d'accueil.

À la fin des activités, j'autorise :

- le père et/ou la mère à venir chercher leur enfant ;
- à venir chercher mon enfant ;
- mes enfants à rentrer seuls.
- J'autorise les responsables de l'association à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mes enfants.

SIGNATURE :

DOCUMENTS

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> cette fiche d'inscription complétée et signée | <input type="checkbox"/> droit à l'image signé (ci-dessous) |
| <input type="checkbox"/> la fiche sanitaire de liaison signée | <input type="checkbox"/> la photocopie de l'attestation de carte vitale |
| <input type="checkbox"/> la photocopie de ses vaccinations | <input type="checkbox"/> la photocopie de votre carte de mutuelle |
| <input type="checkbox"/> votre avis d'impôt 2020 | <input type="checkbox"/> 2 ^e semaine : certificat d'aisance aquatique |

À noter : le certificat d'aisance aquatique ne peut pas être remplacé par un brevet de natation. Il est remis après un test réussi passé en piscine et est nécessaire pour participer aux activités aquatiques. Sans ce certificat, il ne sera pas possible de participer à la voile.
Piscine du Bouscat : 05 56 08 91 63.

ACTE DE CESSION DE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des stages, votre enfant participe à des créations multimédia. Afin de pouvoir les partager, nous vous invitons à signer l'« acte de cession de droit à l'image » ci-dessous.

Je soussigné-e (Prénom et Nom du tuteur légal) :
né-e le : / /, domicilié-e

.....
déclarant sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur mon fils / ma fille :
....., né-e le : / /, déclare autoriser l'exploitation des photographies et vidéos représentant mon enfant et ayant été prises durant les stages d'été de l'association, juillet 2020, dans les conditions et limites suivantes.

Étendue et destination : expositions des travaux des enfants, publications sur le site de l'association, livres photos.

Exploitation : cession pour toute exploitation sur support numérique et imprimé. J'ai été averti-e du fait que je pourrais participer à la sélection des images en m'adressant à l'association Ricochet, Maison de quartier La Providence, 8 rue Condorcet, Le Bouscat.

Durée de la cession : la cession est effective pour la durée de l'exploitation des supports visés.

Gratuité : Cette cession est à titre gracieux.

Fait à, le : / /

SIGNATURES :

Signature du tuteur légal
accompagnée des Prénom, Nom et qualités

Signature de l'enfant
accompagnée des Prénom et Nom

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la gestion de vos inscriptions. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez vous adresser à : Association Ricochet, Maison de quartier La Providence, 33110 Le Bouscat, 05 56 07 20 48, association@ricochetasso.fr.

Vous acceptez que l'association mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire. Vous autorisez l'Association Ricochet à communiquer occasionnellement avec vous afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses projets. L'association s'engage à ne pas divulguer vos données conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Le tarif du stage dépend de la situation financière de votre famille. Il est calculé à partir de votre quotient familial (QF) sur une base de calcul spécifique à l'association Ricochet. Un avis d'impôt est demandé au moment de l'inscription. Sans ce document, nous serons obligés d'appliquer le tarif le plus élevé.

$$\text{QF} = \frac{\frac{\text{revenus bruts du foyer}}{12 \text{ mois}}}{\text{nombre de parts}}$$

Calcul des parts :

- enfants à charge : 1 part / enfant
- parents : 1 part / parent
- familles monoparentales : 1/2 part supplémentaire
- enfants porteurs de handicap : 1/2 part supplémentaire

TARIFS 2020 - 2021

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF D'UN STAGE
0 - 150	20 €
151 - 300	30 €
301 - 450	40 €
451 - 600	50 €
601 - 750	55 €
751 - 900	65 €
901 - 1100	75 €
1101 - 1400	85 €
1401 - 1700	90 €
1701 - 2000	95 €
2001 et +	100 €

EXEMPLE

Mon foyer compte 4 personnes :

- 2 adultes ;
- 2 enfants.

Nos revenus bruts sont de 40 000€.

$$\text{QF} = 40\,000 / 12 / 4 = 833,33€.$$

Notre quotient se situe entre 751 et 900€. Nous devons régler : 65€ par semaine par enfant.

RÉSERVATIONS

Vous avez la possibilité de régler la place de votre enfant :

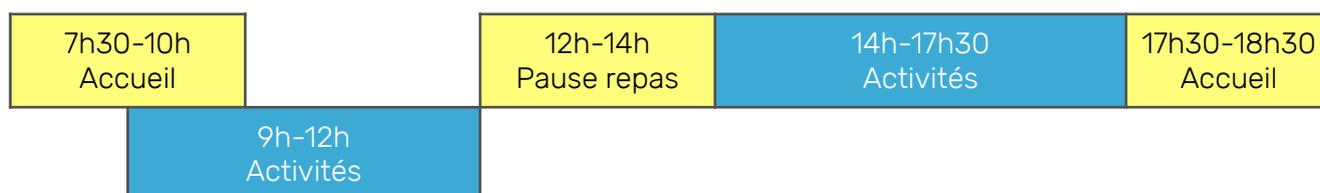
- à partir du site internet de l'association (règlement en ligne via HelloAsso) ;
 - au local de l'association : les mardis, mercredis, vendredis et samedis (11h - 12h30 & 14h - 19h).
- Merci d'appeler avant votre venue.

Aucune réservation ne sera prise en compte par mail ou au téléphone.

Par la suite, il vous faudra finaliser l'inscription administrative de votre enfant : complétez et déposez son dossier d'inscription à l'association.

Les annulations pourront être prises en compte jusqu'à 10 jours avant la date du début du stage. Passé ce délai, et sans production d'un certificat médical, le montant de l'inscription sera dû à l'association dans son intégralité.

HORAIRES



INVENTAIRE

Un programme et un inventaire vous seront adressés quelques jours avant le stage.

Prévoir tous les jours : sac à dos, casquette, gourde, lunettes de soleil, crème solaire, k-way, tenue adaptée aux jeux & activités, chaussures fermées.

À proscrire : vêtements de marque, objets de valeur, chaussures ouvertes.

QUESTIONS - RÉPONSES

Puis-je bénéficier d'un soutien financier ?

M.D.S.I., comité d'entreprise, associations de solidarité... des aides pour soutenir les familles existent. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou contactez la M.D.S.I. la plus proche de chez vous. M.D.S.I. du Bouscat : 05 57 22 47 10.

Pourriez-vous m'envoyer une facture ?

Adressez-nous votre demande par mail (association@ricochetasso.fr).

Quelle tenue prévoir ?

Un inventaire vous sera envoyé par mail. Il sera aussi disponible sur notre site : www.ricochetasso.fr.

Comment peut-on organiser le suivi médical de mon enfant ?

Venez nous rencontrer. N'oubliez pas de nous transmettre tout document utile avant le stage (P.A.I...). En cas de traitement, remettez les médicaments accompagnés de l'ordonnance à un animateur.

Puis-je venir chercher mon enfant en cours de journée ?

Les activités se déroulent de 10h à 17h30. Vous pouvez venir chercher votre enfant à partir de 17h30. Les stages s'appuient sur une dynamique de projet. Merci de nous signaler à l'avance toute absence exceptionnelle.



Maison de quartier
La Providence
8 rue Condorcet
33110 Le Bouscat

05 56 07 20 48
06 21 33 14 68
association@ricochetasso.fr
www.ricochetasso.fr